

 **Communiqué des députés Isabelle VALENTIN et Jean-Pierre VIGIER**

**20 mars 2023**

**Réforme des retraites : Isabelle Valentin et Jean-Pierre Vigier voteront la motion de censure initiée par le groupe LIOT**

Isabelle Valentin et Jean-Pierre Vigier ont pris la décision, en responsabilité et avec gravité, de voter la motion de censure transpartisane initiée par les députés centristes du groupe LIOT.

Les députés estiment que le contournement systématique de nos institutions par le gouvernement n’est ni durable, ni tolérable. Le recours au 49-3 pour un texte aussi fondamental est la conséquence d’une crise institutionnelle et d’un affaiblissement démocratique face auxquels il est urgent d’agir.

Le détournement des procédures et le choix d’un véhicule législatif budgétaire ont trahi le refus du Gouvernement d’engager un vrai débat sur une composante essentielle de notre contrat social. A cet égard, l’intérêt immédiat des Français réside dans le rejet de ce projet de loi qui ne repose ni sur une légitimité parlementaire, ni sur un consentement populaire.

Isabelle Valentin et Jean-Pierre Vigier insistent sur le fait que ce vote ne signifie pas l’engagement d’un projet politique commun avec les co-signataires de cette motion. Cette décision n’a vocation qu’à répondre au déni de démocratie et au mépris du Parlement dont font preuve le Gouvernement et le Chef de l’État.

Depuis plusieurs semaines, la France est au-devant d’un mouvement de contestation de grande ampleur. Mais les députés de la Haute-Loire ne souhaitent pas alimenter le chaos social et l’instabilité institutionnelle. Bien au contraire, l’adoption de cette motion de censure est un préalable nécessaire pour contraindre le Président de la République à mieux associer la représentation nationale et à apaiser les fractures qui traversent notre pays. Emmanuel Macron ne saurait oublier la crise des gilets jaunes et doit en tirer les enseignements en cessant d’abimer le dialogue social.

Néanmoins, pour Isabelle Valentin et Jean-Pierre Vigier, le choix des extrêmes ne constituera jamais une alternative crédible, à l’image de l’indignité des députés de La France Insoumise au cours de l’examen de la réforme.

Convaincus que ce choix est celui de la cohérence et de l’intérêt général, les députés de Haute-Loire assumeront pleinement ce vote et continueront à échanger avec les Français et à écouter leurs aspirations. C’est le sens de leur engagement et du mandat qui leur a été confié.